

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°AG_64_2025
AN03620250829337

Le Président du Centre de Gestion de l'Indre,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégories A, B et C annulées par les collectivités et les établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C pour la période du 1^{er} au 29 août 2025 sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclarations.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de l'Indre.

Article 3 :

Le Centre de Gestion de l'Indre assure la publicité par diffusion sur son site internet.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Châteauroux, le 29 août 2025
LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION
DE L'INDRE
Pour le Président et par délégation,



Sylvie DELORT
Directrice

Envoyé en préfecture le 01/09/2025

Reçu en préfecture le 01/09/2025

Publié le

S²LO

ID : 036-283600138-20250829-AG_64_2025-AR

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V03625051500071 3001	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Secrétaire général de mairie (h/f)	Le temps de travail ne convient pas	Mairie de POULAINES	05/08/2025	03620250515669

Envoyé en préfecture le 01/09/2025

Reçu en préfecture le 01/09/2025

Publié le

S²LO

ID : 036-283600138-20250829-AG_64_2025-AR